

Décision Générale colonial

Décision n° n°4 Divers.

n°4

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 9 mars 1926
Numéro JO n° 352 du 31/03/1926	Date du numéro 31 mars 1926

TEXTE INTÉGRAL

M. le médecin-major de 1° classe Neel, chef du service de santé, est chargé, à compter du 10 mars et Jusqu'à l'arrivée du remplaçant du médecin-major de 2e classe Tassv, des services extérieurs et de la visile sanitaire des viandes. Il aura droit, à ce litre, aux indemnités prévues.